

N/REF : 5/05/2026 16H22 C:024888 I:34430
V/REF : 2147070
V/Email reçu le Mardi 05/05/2026 a 16H22

CITYA DAUPHINE IMMOBILIER

**23 RUE HOCHÉ
38000 GRENOBLE**

IMMEUBLE : 1 ET 2 TILLEULS
1 ET 2 PLACE DES TILLEULS
38320 BRESSON

St Martin-H, le 20 Mai 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 1 PLACE DES TILLEULS - ACCES CAVE 06 67 58 76 76

MOTIF : INTERVENIR POUR CURAGE AU NIVEAU DE LA MONTEE 1 (ODEUR RDJ DE M.POMMIER)

Donneur d'ordre : Mme V. JEANBRUN

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une
pompe haute pression.

LE 15/05/2026 A 12H45
INTERVENTION DEPUIS LA MONTEE N°1
CURAGE COLONNE EV ET HORIZONTALE DANS LA CAVE ET DE L'HORIZONTALE
PASSANT EN RADIÉ
EXTRACTION DE CALCAIRE.

OBSERVATIONS : AH COMPTE RENDU ENVOYÉ LE 19/05/26 A 17H37 VJEANBRUN@CITYA.COM

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement
d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer
l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs
interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y
remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

2,00	H.Camion Mixte 200L/200B 1 Opér.le 15/05	2	174,79	349,58
=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
2,00	H(s)2ème personnel	2	57,92	115,84

TOTAL H.T.	465,42
T.V.A. a 10,00%	46,54
TOTAL T.T.C.En EURO	511,96

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Juin 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement a la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN